LE TAG

Volume 15, numéro 3
Septembre 2019

249, boul. Bonaventure
Victoriaville, Qué.
G6T 1V5
Tél. : 819 758-7501
Fax : 819 758-2544
www.abf-inc.com

Adresse e-mail :
imorency@abf-inc.com

Bonjour à tous!

Jusqu'à maintenant, l'année est particulièrement intense pour nous tous. En effet, bien qu'ABF soit débordée dans tous les aspects de l'exécution de nos contrats, nous sommes actuellement à 75% du volume de nos meilleures années à vie soit 2011-2012.

Un problème majeur, que nous n'avions jamais connu auparavant, vient nous frapper de plein fouet cette année : LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE. En effet, nous avons dû fermer notre quart de nuit pour les usines de Victoriaville par manque d'employés et avons eu beaucoup de difficulté à recruter des gens de production pour les deux autres quarts (jour et soir). Voilà ce qui explique, en partie, le fait que nous soyons aussi serrés au niveau des livraisons d'acier sur nos chantiers. Bien que nous ayons acheté et démarré notre nouvelle usine à Chateauguay l'année dernière et que nous ayons réussi à avoir de la main-d'œuvre étrangère du Guatemala et de la Colombie, cela ne comble pas totalement le manque d'effectif total nécessaire à Victoriaville. Dans notre région c'est le plein emploi, même que notre corporation de développement économique estime à 1200 le nombre de postes de journaliers manquants. A titre d'exemple, une fois les paperasses gouvernementales passées, cela peut prendre jusqu'à 18 mois avant de voir arriver les premiers travailleurs étrangers… ce n'est donc pas une solution rapide!

Et les chantiers dans tout ça ! Dans sa plus récente analyse, la CCQ indique que si la tendance des premiers mois de l'année se maintient, près de 180 millions d'heures seront travaillées dans l'industrie de la construction, soit approximativement 10% de plus qu'en 2018. Il s'agirait de la meilleure année de l'histoire de la construction au Québec, et de loin.

Dans ce contexte particulier, soyez assurés que nous sommes impliqués auprès de tous les organismes de la construction (IAAQ, ACQ, ACRGTQ, LOCAL 711) et travaillons de concert avec tous ces intervenants afin de trouver des solutions à long terme.

En terminant, il va de soi que chacun d'entre vous a été et sera doublement mis à contribution pour les semaines à venir car nous serons extrêmement occupés jusqu'à l'arrivée des temps plus froids. Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre apport au succès d'ABF. Il faut se serrer les coudes en cette période de turbulence… Merci encore !

François Vallières, Vice-Président exécutif

DANS CE NUMÉRO :

NOUVELLES DES EMPLOYÉS INFORMATION GÉNÉRALE	2
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	3

Bonnes nouvelles!

Voici quelques nouveaux projets récemment obtenus par ABF:

- Éclipse Boul. Robert-Bourassa, Laval — 695 T.M.
- Terranova, Terrebonne — 650 T.M.
- Jonxion IV, Brossard — 490 T.M.
- Quai de la Reine, Québec — 925 T.M.

Bienvenue à tous les nouveaux employés dans l'équipe d'ABF

CONGÉS FÉRIÉS À VENIR

Lundi 14 octobre : Action de grâces

Lundi 11 novembre : Jour du Souvenir

Nouvelles des employés

Encore cette année, ABF participe à cet événement organisé pas la Ville de Victoriaville. Le défi consiste à parcourir la plus grande distance en transport actif (marche, vélo, patins à roues alignées) pour les allers-retours au travail, du 10 juin au 13 septembre. La Ville s'engage à verser 0.10$ par kilomètre parcouru à un organisme ou à une cause à la fin de l'été. **FÉLICITATIONS** à notre équipe !

Au boulot sans auto

TEAM ABF

William Pellerin

Floribert Ciza

Jean-Philippe Fafard

Cristiane Oliveira

Cyrille Yapende

PLUS DE 800 KM

Information générale

N'oubliez pas ! Dans la nuit du 2 au 3 novembre nous reculons l'heure.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

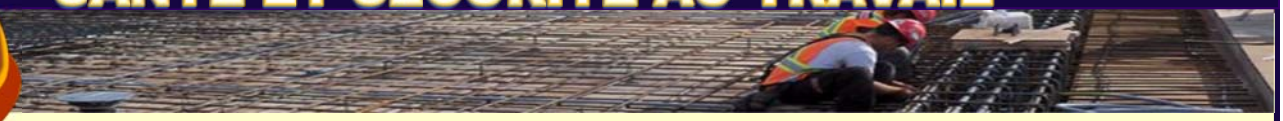

Les chutes : ça tombe toujours mal !

La chute d'un travailleur du haut de sa plateforme élévatrice ou d'une toiture frappe davantage l'esprit et fait parfois la manchette dans les médias. À l'inverse, la chute d'un travailleur qui a trébuché contre un objet ou glissé sur un sol mouillé n'aura pas le même effet. Pourtant, ces dernières années, plus de 10 000 dossiers par année ont été ouverts à la CNESST pour des chutes de plain-pied. Évidemment, les chutes de plein-pied peuvent survenir à tout endroit. Cependant, le secteur d'activité de la construction et le travail en usine figurent parmi les plus fréquents.

Notez bien que c'est TOLÉRANCE ZÉRO au niveau de la CNESST ! Soyez prudents !

Points à considérer

- Les causes de chutes de plain-pied sont multiples. Parmi la longue liste, on y note l'encombrement des voies de circulation, les fils qui traînent au sol, une fuite d'huile provenant d'une machine, un plancher recouvert de poussière, la chaussée glissante en raison des conditions météorologiques et la présence de rebut au sol.
- À première vue anodine, ces chutes peuvent causer d'importantes blessures telles que fractures, traumatismes crâniens, commotions cérébrales, entorses et foulures.
- Dans la majorité des cas, ces chutes peuvent être évitées en appliquant des mesures de prévention et en partageant les risques perçus dans l'environnement de travail avec son employeur.

Des mesures préventives :

- Maintenir les voies d'accès et de circulation, les passages et les postes de travail bien dégagés.
- S'assurer que l'empilage de matériel s'effectue de façon à ne pas gêner la circulation dans les voies de circulation, les passages et les allées.
- Ramasser son environnement de travail fréquemment et éviter l'encombrement.
- Nettoyer les dégâts ou fuites immédiatement lorsque aperçus.

Questions? Contactez votre équipe SST